

## CONSEIL MUNICIPAL - Séance du 14 avril 2011

Sous la présidence de M. Denis TAMAIN, sont présents : Mme Florence BERTHET, M. Franck CHAUVE, Mme Christine LE FUR, Mme Marie-Pierre REYNAUD, MM. Gérard DELAIRE, Yves DEGOUT, Bernard BLINEAU, Gabriel ROUSSET, Jacques BRUNEL, Etienne BIED-CHARRETON, Joël FORTUNIER, Claude BOURDELLE, Mme Sandrine VILLENEUVE, M. Bernard GERVAIS, Mme Evelyne GIRARD-GOUILLOUD, M. Jean-Paul DUBOURGNON.

Absents avec excuses : M. Christian CHARRIERE,  
M. Bernard MALLET qui a donné procuration à M. Gérard DELAIRE.

Abordant l'ordre du jour, le Conseil municipal,

**. Approuve les comptes de gestions dressés par le Trésor Public,**

**. Approuve les comptes administratifs 2010 :**

Sections la Chevalerie, la Bitortie, Gouttemaine, Seytive, et Rambe (sur 17 exprimés : 17 pour) ;  
Section du Poyol (sur 17 exprimés : 1 contre, 1 abstention et 15 pour) ;  
Section de Vachon (sur 17 exprimés : 1 contre et 16 pour) ;  
Lotissements La Croix de Malval, Bellevue, Seytive (sur 17 exprimés : 17 pour) ;  
Lotissement Artisanal de Montifaux (sur 17 exprimés : 1 abstention et 16 pour) ;  
Lotissement La Provende (sur 17 exprimés : 1 abstention et 16 pour) ;  
Service de l'Eau (sur 17 exprimés : 17 pour) ;  
Service de l'Assainissement (sur 17 exprimés : 17 pour) ;  
Budget principal (sur 17 exprimés : 2 contre et 15 pour).

**. Approuve les affectations de résultats des Comptes administratifs ;**

**. Approuve les budget primitifs 2011 ;**

Sections La Chevalerie, La Bitortie, Gouttemaine, Seytive, et Rambe (sur 18 exprimés : 18 pour) ;  
Section du Poyol (sur 18 exprimés : 1 contre, 1 abstention et 16 pour) ;  
Section de Vachon (sur 18 exprimés : 1 contre, 1 abstention et 16 pour) ;  
Lotissements La Croix de Malval, Bellevue, Seytive, Artisanal de Montifaux, La Provende (sur 18 exprimés, 18 pour) ;

**Service de l'Eau** (sur 18 exprimés : 18 pour) :

En section de fonctionnement : 244 985 €  
En section d'investissement : 185 860 €

**Service de l'Assainissement** (sur 18 exprimés : 18 pour) ;

En section de fonctionnement : 229 186 €  
En section d'investissement : 780 368 €

**Budget principal** (sur 18 exprimés : 3 contre et 15 pour) ;

En section de fonctionnement : 1 446 253 €  
En section d'investissement : 2 060 538 €

**. Approuve une augmentation de 2% sur les impôts locaux** (sur 18 exprimés : 2 abstentions et 15 pour) portant les taux 2011 à :

Taxe d'habitation :	5.24 %
Taxe Foncière (bâti):	11.11 %
Taxe Foncière (non bâti) :	53.46 % ;

**. Approuve** la réalisation d'une ligne de trésorerie de 700 000 € auprès du Crédit Agricole (sur 18 exprimés : 2 contre et 15 pour) ;

**. Approuve** l'avenant n° 1 au lot 10 (plafonnements suspendus) – construction de l'école, établi pour des travaux supplémentaires s'élevant à 3 138.77 €, suite à l'avis favorable de la Commission d'Appel d'Offres réunie ce jour à 20 h 15;

. **Approuve** l'avenant nécessaire pour modification des modalités de paiement de la mission de maîtrise d'œuvre des travaux d'alimentation en eau potable (ICA Environnement 50 % et CALORSOL 50 %) ;

. **Accepte** les deux nouvelles subventions façades aux particuliers : M. Stéphane CHAZAL, 7 place des Anciens Combattants et M. Didier NICOT, 1 place des Anciens Combattants (partie habitation uniquement) ;

. **Approuve** la modification de la participation communale concernant les travaux de dissimulation Rue de Bellevue avec le SIEL (175 ml de réalisés au lieu de 190 ml prévus en 2007) ;

. **Approuve** le recrutement de deux agents saisonniers pour une durée de 6 mois maximum à la voirie. L'Assemblée accepte la prise en charge financière d'une partie du permis poids lourd pour l'un de ces agents ;

. **Approuve** le contrat d'entretien de la Société Loire Ascenseurs concernant les deux ascenseurs de la Mairie et de l'école s'élevant à 1800 € / an ;

. **Approuve** une augmentation des tarifs des droits de camping ;

. **Approuve** le tarif de 6 € du m<sup>2</sup> pour la redevance d'occupation des terrasses des cafés ;

. **Approuve** le tarif de 100 € par panneau la participation des commerçants, artisans ou entreprises qui le souhaitent pour la signalisation de leur activité ;

. **Approuve** un forfait de 30 € par fosse, quelque soit le volume, pour le dépotage des matières de vidange de fosse septique individuelle à la station d'épuration du Mas des habitants des communes de la Communauté de Communes des Montagnes du Haut-Forez ;

. **Approuve** l'opération du SIEL de solidarité et d'équipement des populations démunies et participe à hauteur de 90 € dans l'acquisition de 3 lampes autonomes pour équiper des villageois du Burkina Faso.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 22 h 35.